

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 1er février 2021 à 19 h par vidéoconférence messenger

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Noëlla Daraiche, conseillère
Monsieur Albin Fournier, conseiller
Madame Sylvie Langlois, conseillère
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
Monsieur Jean-François Synnnett, Conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

2021-02-713

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption des procès-verbaux du 5 et du 21 janvier 2021®
- 4) Acceptation des déboursés de Janvier 2021 (\$)®
- 5) Acceptation des comptes à payer (\$)®
- 6) Liste des taxes municipales impayées®
- 7) Demande de financement -Emploi été 2021 ®
- 8) Dépôt du bilan de la qualité de l'eau potable 2020
- 9) Facture d'Alarme 911 appliquée au surplus cumulé®
- 10) Projet de règlement changement de zonage®
- 11) Suivi du maire et des conseillers
- 12) Correspondance;
- 13) Varia;
- 14) Période de questions
- 15) Levée de l'assemblée®

2021-02-714

Adoption des procès-verbaux du 5 et 21 janvier 2021

Il est proposé par Jean-François Synnnett et résolu à l'unanimité de conseillers présents que les procès-verbaux du 5 et du 21 janvier 2021 soient adoptés tels que présentés par le Secrétaire-trésorier.

2021-02-715

Acceptation des déboursés de janvier 2021

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents;
Que les déboursée de janvier 2021 soit adopté tel que présenté.

2021-02-716

Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 31 janvier 2021; en conséquence, après discussion, il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 10 369.57 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

2021-02-717

Listes des taxes municipales impayées

Considérant que le Conseil considère que la procédure de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes doit s'appliquer aux contribuables dont l'âge des comptes s'étend sur (2) deux années financières;

Considérant que le directeur général a présenté la liste des contribuables ayant des taxes en retard, pour un montant total de 38 493.22 \$;

Il est proposé par Albini Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le directeur général soit autorisé à accepter les ententes proposées par les contribuables et que les démarches usuelles soient poursuivies pour les autres;

QUE tous les arrérages de taxes de plus de 2 ans au 31 janvier 2021 soient réclamés par courrier recommandé et le cas échéant, soient acheminés à la MRC pour non-paiement, sauf ceux dont le solde est inférieur à 200 \$, car les soldes ne justifient pas les coûts de cette procédure.

2021-02-718

Demande de financement Emploi été 2021

Considérant que la municipalité prend en charge le site du phare Cap-de-la-Madeleine;

Considérant qu'il est important d'assurer aux visiteurs certains services sur le site,
Accueil, information et rediriger ceux-ci dans les commerces et attraits de la municipalité;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement de mandater le directeur général à présenter une demande dans le cadre du programme Emploi été 2021, pour l'embauche de deux personnes, rémunéré à raison de 14 \$/h pour 40 h semaines pendant 10 semaines.

2021-02-719

Dépôt du bilan de la qualité de l'eau potable 2020

Le directeur général dépose le bilan 2020 sur la qualité de l'eau potable. Celui-ci présente les résultats sommaires de laboratoire et des quantités d'eau potable consommé par les contribuables de la municipalité.

2021-02-720

Facture Alarme 911 appliqué au surplus cumulé

Considérant que la municipalité va ouvrir le gym du 142 Principale;

Considérant l'installation d'un système d'accès automatique par puce, par Alarmes 911 au montant de 4 183.70 \$;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu unanimement de payer la facture d'Alarmes 911 à même les surplus cumulés.

2021-02-721

Projet de règlement de changement de zonage

premier projet Modifiant le Règlement de zonage No 98

Considérant qu'avis de motion a été donné;

Considérant que certaines zones ne correspondent pas à l'utilisation qu'il doit en être fait dans le cadre d'un projet;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme suite à sa réunion du 15 octobre 2020;

La conseillère Sylvie Langlois donne avis de motion qu'à une séance ordinaire du Conseil, le règlement 208 modifiant le règlement de zonage no 98 de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine sera adopté;

À noter que le conseiller Jean-François Synnett se retire des délibérations et de la décision;

Modifiant la zone EAF10 et EAF 11 en y ajoutant la classification Cr (commerce et service à caractère récréotouristique) pour les lots 19-A-1 et 18 canton Denoue;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité de conseillers présents que le projet de règlement 208, soit adopté tel que présenté.

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Le règlement a été remis à chaque membre du conseil municipal tel que requis.

Suivi du Maire et des conseillers

Le Maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs

Correspondance

Monsieur le Maire fait lecture des diverses correspondances.

Période de questions

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

Levée de l'assemblée

2021-02-722

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 19 h 45.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté maire

Vital Côté directeur général

